



PROVINCE OF MANITOBA

PROCLAMATION

Dyslexia Awareness Month October 2026

- WHEREAS October will be celebrated annually as Dyslexia Awareness Month;
- WHEREAS It is estimated by The Learning Disabilities Association of Manitoba that 10 to 15 per cent of the Canadian population struggles with a learning disability and up to 80 per cent of children with learning disabilities have difficulty learning to read;
- WHEREAS In October, Dyslexia Canada marks its ninth annual national “Mark it Read” campaign, in which buildings and monuments will use red lights to show their support for Canadians living with dyslexia;
- WHEREAS Advocacy groups and parent(s)/caregiver(s) across Manitoba want all students to be confident when reading and writing;
- WHEREAS All students have the right to learn to read;
- WHEREAS Manitoba Education and Early Childhood Learning is committed to working with schools and school divisions/districts to strengthen student literacy achievement through a comprehensive approach to literacy instruction to ensure all students develop the knowledge, skills, and attributes they need to reach their full potential and to live *The Good Life*;
- WHEREAS Manitoba Education and Early Childhood Learning recognizes that early identification and assessment are key components to drive literacy instruction, and that the 2026/27 school year is the first year in which all Manitoba students in kindergarten to grade 4 will be screened to help identify students who may be at risk of future reading difficulties, including those who may have reading disabilities, such as dyslexia; and
- WHEREAS Dyslexia Awareness Month acknowledges that strengthening literacy achievement across Manitoba requires the collaborative efforts of home, school, and community to better understand and support students with dyslexia.

NOW THEREFORE BE IT KNOWN THAT I, Tracy Schmidt, Minister of Education and Early Childhood Learning for the Province of Manitoba, do hereby proclaim October 2026 as

DYSLEXIA AWARENESS MONTH

in Manitoba and commend its thoughtful observances to all citizens in our province.

Honourable Tracy Schmidt
Minister
Manitoba Education and
Early Childhood Learning



PROVINCE DU MANITOBA

PROCLAMATION

Mois de sensibilisation à la dyslexie Octobre 2026

- ATTENDU QU' octobre sera chaque année le Mois de sensibilisation à la dyslexie;
- ATTENDU QUE la Learning Disabilities Association of Manitoba estime que 10 à 15 pour cent de la population canadienne sont aux prises avec des troubles d'apprentissage et que jusqu'à 80 pour cent d'enfants qui souffrent des troubles d'apprentissage ont des difficultés d'apprentissage en lecture;
- ATTENDU QU' en octobre, Dyslexia Canada marque sa neuvième campagne nationale annuelle « Mark it Read », dans laquelle les édifices et les monuments seront illuminés en rouge pour exprimer l'appui aux Canadiens et aux canadiennes vivant avec la dyslexie;
- ATTENDU QUE les groupes de défense des causes, les parents et les tuteurs à l'échelle du Manitoba veulent que tous les élèves soient à l'aise en lecture et en écriture;
- ATTENDU QUE tous les élèves ont le droit d'apprendre à lire;
- ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba s'est engagé à travailler avec les écoles et les divisions et les districts scolaires pour améliorer les résultats scolaires des élèves en matière de littératie en utilisant une approche globale à l'enseignement de la lecture pour veiller à ce que tous les élèves développent les connaissances, les compétences et les attributs dont ils ont besoin pour réaliser leur plein potentiel et atteindre *le bien-vivre*;
- ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba reconnaît que le dépistage et l'évaluation précoces constituent des éléments clés pour guider l'enseignement de la lecture et que l'année scolaire 2026-2027 sera la première année au cours de laquelle l'ensemble des élèves du Manitoba, de la maternelle à la 4^e année, feront l'objet d'un dépistage afin d'identifier les élèves qui seraient à risque de présenter des difficultés de lecture dans l'avenir, notamment ceux et celles qui présenteraient des troubles d'apprentissage en lecture tels que la dyslexie;
- ATTENDU QUE Le Mois de la sensibilisation à la dyslexie reconnaît que le renforcement de la réussite en littératie à l'échelle du Manitoba exige les efforts concertés du milieu familial, de l'école et de la communauté afin de mieux comprendre et soutenir les élèves qui souffrent de dyslexie;
- NOUS, Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance de la province du Manitoba, proclamons par la présente qu'octobre 2026 sera le

MOIS DE SENSIBILISATION À LA DYSLEXIE

au Manitoba et invitons toute la population manitobaine à l'observer scrupuleusement dans la province.

Madame Tracy Schmidt
Ministre
Éducation et
Apprentissage de la petite enfance



Minister of Education and Early Childhood Learning

Legislative Building, Winnipeg, Manitoba R3C 0V8 CANADA

SEP 24 2026

To: Superintendents of School Divisions
Directors of First Nations Education Authorities
Manitoba School for the Deaf
Principals of Funded Independent Schools
Student Services Administrators

Dear Colleagues:

I am pleased to recognize October 2026 as Dyslexia Awareness Month in Manitoba.

The Learning Disabilities Association of Manitoba estimates that 10 to 15 per cent of the Canadian population struggles with a learning disability and up to 80 per cent of children with learning disabilities have difficulty learning to read.

Manitoba Education and Early Childhood Learning believes that all students have the right to learn to read. Dyslexia Awareness Month acknowledges that strengthening literacy achievement across Manitoba requires the collaborative efforts of home, school, and community to better understand and support students with dyslexia. Manitoba Education and Early Childhood Learning is committed to this goal through a comprehensive approach to literacy instruction that ensures all students develop the knowledge, skills, and attributes they need to reach their full potential and to live *The Good Life*.

Please share this proclamation as a message of acknowledgement and support for high levels of literacy achievement and well-being for all students, including those with dyslexia.

Sincerely,

Honourable Tracy Schmidt

Attachment

- c. Board Chairs, School Divisions
Principals of Public Schools
Independent and International Education Unit



Ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance

Palais législatif, Winnipeg, Manitoba R3C 0V8 CANADA

24 SEP. 2026

DESTINATAIRES : Directeurs généraux de division scolaire
Directeurs d'autorité scolaire des Premières Nations
Manitoba School for the Deaf
Directeurs d'école indépendante subventionnée
Administrateurs des services aux élèves

Bonjour,

Nous avons le plaisir de proclamer octobre 2026, le Mois de sensibilisation à la dyslexie au Manitoba.

La Learning Disabilities Association of Manitoba estime que 10 à 15 pour cent de la population canadienne sont aux prises avec des troubles d'apprentissage et que jusqu'à 80 pour cent d'enfants ayant des troubles d'apprentissage ont des difficultés d'apprentissage en lecture.

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba croit que tous les élèves ont le droit d'apprendre à lire. Le Mois de la sensibilisation à la dyslexie reconnaît que le renforcement de la réussite en littératie à l'échelle du Manitoba exige les efforts concertés du milieu familial, de l'école et de la communauté afin de mieux comprendre et soutenir les élèves qui souffrent de dyslexie. Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance s'est engagé à cet objectif en utilisant une approche globale à l'enseignement de la lecture pour veiller à ce que tous les élèves développent les connaissances, les compétences et les attributs dont ils ont besoin pour réaliser leur plein potentiel et atteindre *le bien-vivre*.

Veuillez distribuer cette proclamation comme message de reconnaissance et d'appui pour des niveaux élevés de réussite en littératie et de bien-être pour tous les élèves au Manitoba, y compris les élèves qui souffrent de dyslexie.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

La ministre,

Madame Tracy Schmidt

p. j.

c.c.: Présidents de commission scolaire, division scolaire
Directeurs d'école publique
Section des études indépendantes et d'éducation internationale